



mai

2017 , n°24

## Le mot du Maire

### Dans ce numéro :

Le bouilleur de cru	2-3
CMN abbaye de Beau- lieu	4
Le coin des associations	5-9
La mairie vous informe	10-12



**Orchis pourpre**

Chaque année, le 1er trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est voté par le Conseil Municipal.

Le budget 2017 vous est présenté plus en détail dans ce bulletin.

C'est le résultat d'un travail d'équipe et je remercie tous les élus qui au travers des commissions ont participé à sa réalisation. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, afin de continuer à vous servir et répondre aux attentes du plus grand nombre dans un esprit du « bien commun ».

Ce printemps capricieux a été endeuillé par le décès de trois de nos compatriotes, nous ne les oublions pas.

Au fil de votre lecture dans les diverses rubriques vous pourrez consulter les événements et l'actualité de votre Commune et du territoire intercommunal de la QRGGA ainsi que les informations susceptibles d'améliorer notre vie quotidienne.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune.

Je souhaite à toutes et tous un excellent été, serein, convivial avec de beaux moments de partage ensoleillés.

Bonne lecture

Le Maire

Cécile LAFON

## Le dernier Bouilleur de cru ambulant de la commune de Ginals



Activité artisanale si singulière par sa caractéristique strictement saisonnière, elle ne pouvait être exercée qu'en complément d'une autre activité. A Ginals, elle fut associée à l'histoire de la famille POUSSOU qui exploitait une petite propriété agricole très morcelée, basée au lieu-dit Cénils dans la vallée de la Seye. Au retour de la Grande Guerre, Hubert POUSSOU reprenait les activités de son beau-père Julien DONNADIEU agriculteur et bouilleur de cru ambulant. Hubert les transmettra à son fils Roland qui les exercera également jusqu'à sa retraite dans les années 1980. Cette activité quittera alors la commune de Ginals pour être reprise dans des conditions dif-

férentes par un professionnel basé bien plus loin à Cayriech, dont le descendant l'exerce toujours aujourd'hui encore.

A l'époque où chaque ferme de la commune avait une petite vigne pour couvrir ses besoins familiaux et la consommation locale, valoriser les marcs obtenus après le pressage était évident et apprécié. Une tolérance dérogatoire aux taxations sur les alcools était alors accordée jusqu'à concurrence de 1000 degrés soit : 20 l d'eau de vie à 50° par exploitation et par an. Elle s'éteindra ensuite progressivement. Les vendanges marquaient donc le départ de la saison de distillation : les marcs ne peuvent pas attendre. Elle se poursuivait jus-

qu'à la fin du mois de Janvier avec celle des petits fruits : très majoritairement des prunes qui avaient été récoltées à un stade de maturité le plus avancé possible en Août pour subir une fermentation alcoolique dans des comportes ou barriques ouvertes pendant 15 jours, puis stoppée par la pose d'une couverture étanche, permettant d'attendre l'arrivée du distillateur dans les hameaux et villages.

Si la plus longue période d'activité se déroulait à l'entrée de la ferme de Cénils, s'enchaînaient ensuite : Verfeil, les Estables, Arnac, Montrosier, Féneyrols, Le Bosc, la Vessière, Espinas, Lardailé, St Igne.

Roland POUSSOU avait modifié le châssis de l'alambic familial initialement tracté par un cheval, pour le poser sur un train roulant pneumatique amorti permettant des déplacements plus rapides avec un tracteur agricole. Il l'avait couvert d'un toit de tôles ondulées repliables pendant les transferts, assurant une protection rudimentaire contre les intempéries fréquentes dans cette saison, en adossant l'alambic à proximité d'un mur. Le lieu choisi devait permettre de disposer d'un apport d'eau courante, le stockage du bois de combustion fourni par les clients, l'évacuation des résidus de distillation, la circulation des véhicules de transport des différentes matières sans gêner par ailleurs les autres activités habituelles.

Roland, pratiquait une distillation douce, permettant d'extraire une eau de vie la plus aromatique possible, dont il suivait régulièrement le degré alcoolique pour ajuster l'intensité de chauffe : il avait l'amour du travail bien fait et le désir de satisfaire au mieux ses clients. Les contrôles fréquents du service de la répression des fraudes mettaient chacun devant ses responsabilités et l'obligeait à beaucoup d'attention et de rigueur dans la tenue des registres réglementaires. Quant aux éventuels excédents...C'est si fragile une bonbonne de verre ! Et sa chute ou sa rencontre très opportune avec la pointe d'un sabot laissait espérer à son propriétaire de pouvoir ainsi réduire le constat et orienter favorablement les conclusions d'un contrôle impromptu. A ce petit jeu du chat et de la souris, les inspecteurs n'étaient pas dupes : ils connaissaient l'étendue de l'imagination des hommes désireux de goûter à l'ivresse de la fraude à l'heure des déclarations permettant d'obtenir le « laisser passer » indispensable au transport de l'eau de vie. Pour les en dissuader, les sanctions financières pouvaient être très lourdes.

Roland aimait renouveler chaque année cette proximité avec ses clients dont il appréciait beaucoup les différentes personnalités, les idées si divergentes et les longues discussions qui nourrissaient sa vision positive de l'humanité. Il sut concilier la rudesse de ce travail alimentaire avec le plaisir des relations humaines qu'il lui offrait.

Cultivateur de tabac, distillateur d'alcool, ce paysan philosophe souriait à l'idée qu'il ait pu, sans l'avoir choisi, nourrir des vices qu'il réprouvait lui-même, espérant en la sagesse humaine pour n'en avoir fait qu'un usage très mesuré.

Claude POUSSOU

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »



Mesure régulière du degré alcoolique de la cuvée



Mon père: Roland POUSSOU

# L'Abbaye de Beaulieu

## Programme de la saison 2017

communiqué par le Centre des Monuments Nationaux (CMN)

**du 15 avril au 30 octobre**

« **Du chaos à l'unité** »,

une exposition de **Philippe Ringlet**



Zéphiroth (2015) © Philippe Ringlet

Philippe Ringlet est né à Lierse (Belgique) en 1964. Sa quête artistique, profondément ancrée dans une histoire personnelle riche d'aventures littéraires et musicales, lui fait abandonner définitivement dès 2007 les importantes fonctions occupées chez Hermès pour se consacrer à la peinture. Sa pratique artistique, depuis le début des années 1980, lui fait appréhender tout d'abord la figuration, de la nature morte au paysage, avec l'expérimentation de différentes techniques. C'est aujourd'hui par l'abstraction qu'il a choisi de s'exprimer.

Philippe Ringlet a réalisé ses premières expositions personnelles à partir de 2002, à Lausanne, puis Paris, New-York, Zurich, Rome.

**Du 29 avril au 30 octobre**

« Pierres sages et herbes folles : jardin libre au monastère »,  
carte blanche à **Théo Calvet**, diplômé de l'ENSP de Versailles,

« Le ciel dans la terre » .

**Le Samedi 3 juin**, l'Abbaye de Beaulieu participera à l'opération nationale « Rendez-vous aux jardins » organisée par le ministère de la Culture et de la Communication.

### Horaires

Du 1er Avril au 31 octobre  
tous les jours sauf le Mardi

Du 1er juillet au 31 août  
tous les jours

De 10h à 12h

et de 14h à 18h

### Tarifs

plein tarif: 6 €

Tarif réduit: 5 €

Gratuit moins de 18 ans

Des ateliers pour les familles  
auront lieu

autour de l'exposition Ringlet  
les jeudis à 15h30 **20**  
**et 27** juillet, **3** et **10**  
août,

autour du jardin éphémère,  
les mardis à 10h **18**  
et **25** juillet, **1<sup>er</sup>** et **8**  
août



Philippe Ringlet

# Le coin des Associations

## Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu

### PROGRAMME de l'été 2017:

- **Du 29 avril au 2 juillet : *Fantasque Fantastique***

**Fred Deux (1924-2015) - Diane de Bournazel - Charlotte Massip - Barbara Navi**

Hommage à Fred Deux, artiste de la collection CMN-Beaulieu (9 œuvres), décédé en septembre 2015, pour ce programme de l'année 2017 consacré au fantastique.

**Fred Deux** a vécu une enfance hantée par la misère. Il commence à peindre à Marseille en 1948/49, il découvre Paul Klee qui l'influencera longtemps et, à travers les livres, Breton, Miller, Sade. L'écriture et le dessin occuperont totalement sa vie.

**Diane de Bournazel** est née à Paris en 1956. Autodidacte et cours dans des écoles d'art en France et en Italie. Plasticienne, graveur. En 1995, elle s'installe en Corrèze. Elle a reçu en 2013 le 3<sup>e</sup> prix de l'Appel à création contemporaine du Musée de la Tapisserie d'Aubusson pour son projet *Bordure de bois*.

**Charlotte Massip** est née en 1971, vit à Bordeaux. Formation à l'école Estienne de Paris, puis aux Arts Décoratifs de Strasbourg. Amenée au dessin et à la gravure par « sa fascination pour le détail ».

L'artiste propose un atelier pour tous « Découverte de la gravure », **le mercredi 28 juin de 15h à 18h** (participation 7€)

Rés: [charlotte.massip@orange.fr](mailto:charlotte.massip@orange.fr) ou sur le lieu d'exposition .

**Barbara Navi** est née en 1970 à Boulogne-Billancourt, vit et travaille à Paris..Après une formation de design à l'école Boule et des études de philosophie, Barbara Navi se consacre à la peinture à partir des années 2000.

- **Du 7 juillet au 1er octobre : Paul Cailhol**

Paul Cailhol vit en Aveyron où il naquit en 1942. Autodidacte, il débuta par des dessins. En 1977 son style se transforme radicalement et aboutit aux peintures fantastiques, grands paysages oniriques aux couleurs flamboyantes et au dessin très personnel réalisées uniquement sur papier. A partir de 2001 il se consacre exclusivement au stylo bille. Cette nouvelle période commence par l'élaboration de livres uniques de grand format (50x70x6cm) qu'il réalise entièrement depuis le texte et le dessin jusqu'à la reliure. Sa technique alliant une grande maîtrise du dessin à une imagination débordante s'affine, l'amenant à n'utiliser que deux couleurs : le rouge et le noir.

- **5 au 22 octobre** : présentation de travaux d'atelier d'art thérapie (projet en cours d'élaboration)



Fred Deux



Diane de Bournazel



Charlotte Massip



Barbara Navi



Paul Cailhol

## Un après-midi culturel à l'Abbaye de Beaulieu, samedi 13 mai



Beau succès pour les vernissages, des deux expositions, qui se sont succédés à

une heure d'intervalle et qui ont ensuite rassemblé les amateurs d'art contemporain autour d'un buffet commun. Mme P. Thibaut, administratrice du bâtiment, a accueilli dans l'abbatiale, le peintre Ph Ringlet pour l'exposition « du Chaos à l'unité » et le paysagiste diplômé d'état, Th Calvet, pour « Pierres sages et herbes folles: jardin libre au monastère ».

Dans la salle des convers, le Pt de l'association culturelle de l'abbaye, D. Cadilhac et F. Matthieu, l'organisateur de l'exposition « fantasque fantastique » ont présenté les trois artistes et leurs œuvres, en présence de M. P. Garrigues, conseiller régional, Mme M. Ferrero, conseillère départementale et Mme C. Lafon, maire de Ginals.



## Association Paysages et Patrimoine

### L'assemblée générale de Paysages et Patrimoine aura lieu le lundi 12 juin 2017 à 17 h, en salle de réunion, à la mairie de Ginals.

Toutes et tous, Ginaloises, Ginois et voisins sont cordialement invités à participer aux débats, à apporter leurs idées et propositions :

- sur ses activités passées, en cours et à venir : PLUi, recensement du patrimoine rural bâti, naturel et culturel, moulin du Bruel, sentiers du Moyen Âge, relations avec l'association culturelle de Beaulieu, Vallée et Co et le Pôle culturel de Beaulieu, impression de nos recherches sous une forme à définir, etc...
- son financement
- la répartition des activités à venir
- l'actuel Président, Jean-Louis Cadilhac, souhaitant passer le relais, les candidatures sont bienvenues pour renouveler et agrandir le conseil de gestion de l'association.



L'association Paysages et Patrimoine, aidée par l'association culturelle de l'abbaye de Beaulieu et l'association Vallée et Co, a ré-ouvert les chemins des moines et des paysans de Ginals sur le Causse. **Ces chemins seront « inaugurés » les 17 et 18 juin 2017 avec visites guidées depuis le parking de l'abbaye et si possible des animations** (chants, cabrette, contes).

**Le chemin des moines** par les casèles, gariotes, cultures en terrasses, puits, fours, etc, emprunte le chemin rural de « Cambous à Belvèze », le chemin rural de « Pont de Carriol à Lardailé », puis l'ancienne route de « Caussade à Monteils », la maison d'Yvette Loreilhe (où a chanté Colette Magny : le 12 juin marquera le 20ème anniversaire de sa mort) et rejoint la SEYE au moulin du Bruel par le chemin rural de « Pech-Mouni à Belvèze ». Le retour à l'abbaye emprunte les chemins ruraux par les moulins et travaux hydrauliques réalisés par les cisterciens sur la Seye.



**Premières visites** samedi et dimanche 17 et 18 juin (pour les journées du patrimoine rural et des moulins) :  
 - **départ 9h** de l'abbaye, retour vers midi (circuit court).  
 - **départ 14h30** de l'abbaye, retour vers 18h (circuit complet).  
 Prévoir chaussures de marche et boisson (pas d'eau sur le Causse).

Avant chaque départ : visite de l'exposition de l'association culturelle de Beaulieu, salle des convers, et pour ceux qui le souhaitent visite de l'abbaye de Beaulieu gérée par le Centre des monuments nationaux.



**D'autres visites** seront organisées les :

- 14, 15 et 16 juillet,
- les 12, 13, 14 et 15 août,
- les 16 et 17 septembre (journées du patrimoine),
- et les 1er et 11 novembre 2017.

Ces visites sont gratuites mais les dons (modiques : quelques euros) à l'association Paysages et Patrimoine ne seront pas refusés...

Jean Cohenny

## Le Comité des fêtes

**Samedi 12 AOÛT à 20h 30, Repas champêtre à ST IGNE**

### Menu :

Kir,  
 Jambon de pays et melon,  
 Aligot, Saucisse et Agneau grillés,  
 Glace et Café.

### Tarifs:

adulte 16€ /enfant 8€

Soirée animée  
 par une  
 disco mobile



**Renseignements / réservations : 05 63 65 70 03**

## Association échanges et loisirs à Ginals



**Mercredi 18 janvier** s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association, à l'issue de laquelle 49 personnes se sont inscrites ou ont renouvelé leur inscription. Le calendrier de l'année 2017 a été annoncé.



### **Samedi 18 mars**

Un accueil chaleureux des organisatrices de l'association qui ont pris soin de recevoir les adhérents dans un joli décor printanier, suivi d'un excellent couscous servi par les traiteurs Brigitte et Franck Bach de Villefranche de Rouergue ont permis à tous de passer un très bon moment de convivialité.

### **Mardi 27 juin**

Visite d'un jardin  
privé floral  
à Laramière



### **Vendredi 22 septembre**

Découverte de l'exposition d'art thérapie organisée par l'Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu

À l'automne, sont également programmés:

Dimanche 26 novembre Concert avec la chorale Double croche

Mercredi 20 Décembre : Atelier couronne de Noël et décorations de table.

Dimanche 31 décembre : repas réveillon

## Vide-greniers



Date **Dimanche 20 août**

Lieu parking du cimetière de St Igne

Tarif 2€50 le mètre linéaire

Réservations avant le 18 août: **05 63 24 14 35**

Toutes les pelotes  
inusitées, retrouvées au  
fond des placards peuvent  
être déposées à la Mairie



**Les 3ème mercredi du mois** la salle communale est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, pour jouer, papoter et bénéficier d'un bon goûter en toute simplicité pour 1,50€.





## Association Vallée et Co

L'association Vallée et Co est en pleine effervescence avec le premier cycle d'initiation/formation à l'écoconstruction qui a commencé le 24 avril et s'achèvera le 7 juillet.



### Chantiers formations ouverts à tous\*

#### Du 22 au 26 mai 2017--- Les charpentes traditionnelles

Formateur: Aurélien NAUD

Objectifs: Pouvoir être autonome sur la réalisation d'une charpente réciproque. Comprendre les efforts exercés en charpente et savoir adapter les assemblages en fonction de ceux-ci. Être capable de tracer les raccords sur des bois bruts



#### Du 5 au 9 juin 2017--- Couverture tuile sur hexagone

Formateur: Pierre PINTARD

Objectifs: créer et poser une couverture et y apposer sa zinguerie.



#### Du 19 au 23 juin 2017--- Construction en bottes de paille sur ossature bois

Formateur: Stephan GUTIERREZ

Objectifs: Acquérir les techniques de base de la construction de murs en bottes de paille sur ossature bois.

#### Du 3 au 7 juillet 2017--- Enduits terre de corps et de finition sur construction paille

Formateurs : Stéphan GUTIERREZ

Objectif: Acquérir les techniques de base des enduits extérieurs, de corps et de finition en terre sur construction en bottes de paille.

Plus d'informations :  
[www.friture.net](http://www.friture.net) -  
[formastage@friture.net](mailto:formastage@friture.net)  
 09 54 62 04 01

\* sous condition de places disponibles.



Nous vous proposons également pour cet été des conférences, débats et animations autour de l'écoconstruction avec **Alternatiba Ginals** les 15 et 16 juillet. Deux concerts de jazz seront également offerts le samedi soir. Comme toujours l'adhésion à l'association est nécessaire pour l'accès au site (2 euros minimum)

Suite à notre Assemblée générale du 30 avril, nos statuts ont évolué. Ils intègrent désormais la création d'un bar associatif\* et nous vous proposerons cet été des soirées guinguette en partenariat avec « La guinguette qui bouge » de Sarah, que vous découvrirez sous peu sur les marchés locaux.

Nous vous donnons également RDV pour l'inauguration des chemins des moines les 17 et 18 juin en partenariat avec les autres associations du Pôle culturel de Beaulieu.

D'autres événements et soirées sont en cours de programmation. Pour suivre nos actualités et plus d'informations RDV sur notre blog : <http://www.vallee-et-co.fr/>

\* « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »

# La Mairie vous informe

## Besoin de conseil pour vos bois ?

### Une technicienne Forestière y répond !

Depuis janvier 2017, Céline PERTUZ technicienne forestière au Centre Régional de la Propriété de la Forêt (CRPF), anime différentes actions forestières sur le territoire du Pays Midi Quercy en partenariat avec « la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » et « Le Pays Midi Quercy ». Le fil conducteur de ces actions est la promotion de la gestion durable des forêts comme elle a été définie lors du comité de pilotage avec tous les acteurs de la filière bois.

- Le 1er axe qui est le plus important est le diagnostic individuel gratuit des propriétés forestières privées. Il s'agit d'inciter les propriétaires à (re)mettre en gestion son patrimoine boisé et de faire en sorte que cette dynamisation de la gestion se fasse dans les conditions d'une gestion forestière durable.
- Le 2ème axe est la mise en place d'actions collectives comme des réunions forestières en extérieur, des formations sur la gestion forestière avec le partenariat de professionnels.
- Le 3ème axe sera le soutien de la filière bois énergie qui se fera à travers l'étude de divers dossiers.

Nous espérons que cette animation profite à un maximum d'acteurs forestiers et qu'elle réponde à leurs demandes.



**« Je suis propriétaire forestier, en quoi suis-je concerné ? »  
« Cette animation est là pour faire gratuitement un diagnostic / bilan de votre forêt. »**

Pour cela, le propriétaire prend contact avec la technicienne forestière Céline PERTUZ pour un diagnostic gratuit de ses parcelles boisées. A l'issue de cette visite de terrain, un compte rendu technique est élaboré en fonction de la forêt et des attentes du propriétaire. Il facilite en outre, s'il le souhaite, l'engagement du propriétaire à gérer sa forêt conformément à un document de gestion durable. Un calendrier des travaux et coupes est élaboré en concertation avec le propriétaire, de manière à ce que celui-ci possède une « feuille de route » claire des interventions à prévoir, et les explications qui accompagnent leur mise en œuvre (quoi faire ? quand faire ? comment faire ?).

**A savoir :** La loi 2010-587, du 27/07/2010 et le décret 2011-587, du 25/05/2011, demande qu'une forêt de plus de 25 hectares soit dotée d'un plan simple de gestion même si elle est inaccessible et faiblement productive. (25 ha peuvent être l'addition de parcelles de minimum 5ha)



**N'hésitez pas à contacter Céline PERTUZ pour plus d'informations et/ou pour prendre un rendez-vous au 06 73 84 89 25, [celine.pertuz@crpf.fr](mailto:celine.pertuz@crpf.fr)**

**permanence forestière:  
tous les jeudis matins de 9h30 à 12h  
mairie de Saint Antonin Noble Val**

## La promotion du tourisme, c'est de la compétence de la QRGA !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément aux obligations posées par la loi Notre, la promotion touristique de notre territoire est assurée par la Communauté de communes en lieu et place des communes qui en avaient antérieurement l'initiative.

Désormais, une structure unifiée, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), créée à l'initiative de la Communauté de communes, définit, impulse et coordonne les actions des points d'accueil de Caylus, Laguepie, Saint Antonin, Varen, Verfeil et ,en saison, Parisot.

Cette structure est dénommée : **« Causses et Gorges de l'Aveyron »**

Saint Antonin Noble Val

Son Conseil d'exploitation est formé de 11 élus de la QRGA et 8 socio - professionnels. L'équipe opérationnelle compte 8 agents.

Pour 2017, le budget de l'OTI prévoit des dépenses de fonctionnement de 240 800 € ; il s'agit principalement de frais de personnel (165 500€). Les principales recettes qui équilibrent ces dépenses proviennent de la contribution des communes à hauteur des dépenses qu'elles engageaient précédemment pour le tourisme (153 700€), de la taxe de séjour désormais perçue au profit de l'OTI (39 500€), du produit des activités touristiques ( 36 400€) et des adhésions des partenaires ( 10 000€).

Le dynamisme de l'équipe en place est gage de réussite pour la promotion de notre territoire, la mise en valeur de notre patrimoine et sa découverte par le plus grand nombre. C'est aussi un atout pour le développement des activités d'accueil et de service que nous souhaitons voir s'y implanter.

***Amis hébergeurs, pensez à collecter la taxe de séjour auprès de vos invités ; imprimés et renseignements à la mairie et auprès de la QRGA.***

## le tri sélectif



La commune a mis en place des points de collecte des bouchons plastiques au profit de l'Association « les bouchons d'amour » dont l'objectif est de financer des fauteuils roulants pour handicapés. Pour tous types de bouchons en **PLASTIQUE** de moins de 12cm de diamètre, et n'ayant pas servi pour des produits dangereux. Lieux de collecte: **- mairie et salle communale de Ginals.**

## Un cadeau pour vous!

**Vous ne savez pas très bien ce qui se trie, vous trouvez que le tri sélectif est une chose compliquée...., ce sac est fait pour vous! Une interrogation? Un simple coup d'œil sur les logos vous orientera...**

**Ce sac gratuit est disponible pour tous en Mairie .**

**Et n'oubliez pas:**

- jetez vos déchets recyclables en vrac dans le bac jaune
- pensez à refermer les couvercles des conteneurs.



## Un coup d'œil sur les finances de la commune

Les Conseils municipaux des 3 mars et 12 avril 2017 ont validé, à l'unanimité, les comptes administratifs 2016 et le budget 2017 .

Le compte de fonctionnement de 2016 se solde par un excédent de 37 156€ et un excédent cumulé de 118 159€ avec prise en compte des reports années antérieures.

Les opérations d'investissement de l'année ont été partiellement financées par les reports antérieurs à concurrence de 61 648€. Toutefois le solde de la section 'investissement' reste important à 93 766€ en raison des reports des années antérieures.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie disponible est de 212 775€

Le budget 2017 est établi sans augmentation des taux des impôts communaux.

La section de fonctionnement présente en équilibre les dépenses et les recettes à hauteur de 264 887€. En section d'investissement les dépenses budgétées s'élèvent à 192 500€

Les principaux budgets d'investissement concernent :

- L'achat d'un matériel de voirie (tracteur)	60 000€
- La rénovation de la voirie	49 000€
- La fin des travaux sur les églises (programme 2016)	20 000€
- La fin des travaux ancienne mairie (programme 2016)	20 000€
- Acquisition de foncier	15 000€

Le remplacement du tracteur était devenu indispensable car ce matériel, mis en service en 1991, occasionnait des dépenses d'entretien de plus en plus importantes. Après appel d'offres et négociation, le prix d'achat du nouveau tracteur et de sa fourche est fixé à 53 240€ ( TTC)



Les travaux de voirie du programme 2017 concernent :

- Les parkings du cimetière et de la salle communale de St Igne
- Le parking de la Mairie
- Une section du chemin vers Cardenard
- Le chemin de liaison entre Salayrac et la D75
- Le chemin de liaison entre Sol de Bach- Bach et la D20.



## Etat d'avancement du PLUI

L'enquête publique s'est déroulée du 15 mars au 27 avril 2017 et pour Ginals, le 6 avril. Les conclusions des commissaires enquêteurs sont en cours de rédaction avant d'être soumises au bureau d'étude, puis à la commission PLUI de la QRGA. Une réunion des maires est prévue dans la deuxième moitié du mois de Juin. La validation du PLUI par le Conseil communautaire de la Communauté de communes n'est pas attendue avant le début du deuxième semestre 2017.

### MAIRIE:

*Ouverture:* **Mardi et Jeudi matin**  
9h à 12h

*Adresse:* Lardailé

82330 GINALS

*Tél:* 05 63 65 44 77

*E-mail:* mairie.ginals.82@orange.fr  
ginals.bulletin@hotmail.fr

Si vous voulez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître. MERCI